

Electeurs de St-Genis !

Vous voterez en masse pour la liste de CHAFFURIN.

Les conseillers sortants ont refusé la somme de Douze cents francs un propriétaire, à seule fin que le chemin de Lomy à Loriol ne soit pas empierré. Leur vote dans la circonstance n'a été celui, ni de républicains soucieux de l'inté. et local, ni de conservateurs.

Ce sont donc des caméléons politiques qui ne visent qu'a une chose : Satisfaire leur orgueil personnel au détriment du malheureux cultivateur qui a besoin de tout et de tous pour parer aux exigences qui s'accroissent tous les jours.

Ces Messieurs ont oublié ainsi la classe ouvrière et toute une région agricole que ce chemin intéresse. Les cantines scolaires également font défaut et cependant que les communes en sont pourvues. Pourquoi ?

Electeurs de St-Genis à vous d'en les juges, car si notre commune avait besoin d'argent d'où vient lerefus qui en a été fait par par voie de vote ?

AUX URNES DONC SANS DÉFAILLANCE.

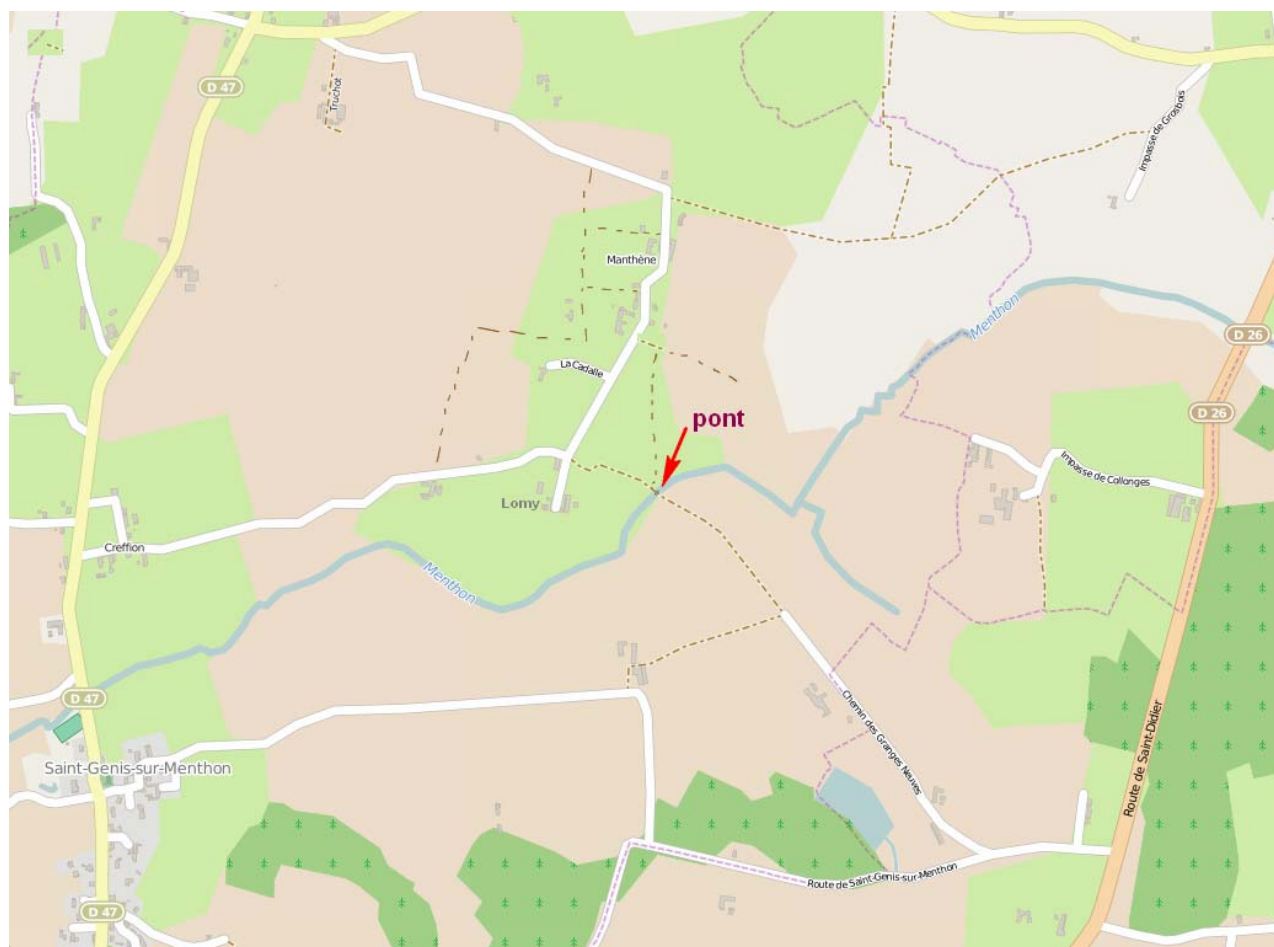
Pourquoi dire tant de choses. Considérez comme écrit au bas de chacune de vos cartes ce que portaient les cartes d'électeurs de 1790 et ces mots lus au moment d'accomplir son devoir rappelleront au citoyen ce qu'il est et ce qu'il doit faire :

« Je jure et je promets de ne nommer gîte ceux que j'aurais choisis en mon cime et conscience comme les plus dignes de la confiance publique sans avoir été déterminé par dons, promesses, sollicitations ou menaces. »

A vous donc d'agir en toute liberté.

Vive la République Démocratique !

Un Groupe d'Electeurs.



L'entretien des voies et chemins a été, durant le XIX^e siècle et les premières années du XX^eme, la grande préoccupation des conseils municipaux qui se sont succédés. Ce fut, du reste, le thème principal développé lors de la campagne électorale du mois de mai 1908, campagne qui opposa le maire sortant, Mathieu George à Benoît Chaffurin, premier magistrat de la commune de 1888 à 1896.

Elu conseiller municipal en janvier 1881 à l'âge de 27 ans, puis réélu en 1884, Benoît Chaffurin devient en effet maire de Saint-Genis-sur-Menthon quatre années plus tard, en l'emportant sur Joseph Doucet au second tour de scrutin. En 1892, il conserve aisément son siège en réunissant 11 voix contre une à Pierre Gonod. Pour son premier mandat, Mathieu George est nommé adjoint.

Les élections suivantes, de même que celles de 1900, marquent la passation de pouvoir entre les deux prétendants. Mathieu George est élu premier magistrat de la commune tandis que Benoît Chaffurin obtient le poste d'adjoint.

C'est finalement en 1904, après 23 années de vie municipale, que ce dernier met un terme à ses fonctions. Ses réserves, émises sur la gestion des affaires communales, le

ramèneront au premier plan en 1908.

Il semble bien pourtant qu'une confiance réciproque ait existé entre les deux hommes durant leurs douze années de collaboration. Témoin de cet esprit de concorde, la proposition faite en août 1897 par Mathieu George, alors maire, de construire un pont sur le Menthon au hameau de Lomy; ce pont, muni d'un tablier métallique, devait faciliter la circulation sur le chemin de Loriol à Lomy.

Cultivateur au lieu-dit "Cocogne", Benoît Chaffurin empruntait régulièrement ce chemin.

Le projet, financé pour moitié par le Comte de Loriol, ne pouvait donc que recevoir son approbation. C'est pourtant ce même chemin qui allait déclencher les hostilités entre les deux hommes lors des élections municipales de 1908.

Quatre années après son retrait du conseil municipal, Benoît Chaffurin réapparaît sur la scène locale à la tête d'une liste d'opposition. Dans un tract virulent, véritable incantation à la République naissante, il reproche ouvertement aux conseillers sortants d'avoir empêché l'empierrement de ce chemin en refusant l'aide de 1 200 Frs proposée par un propriétaire. Quel était ce propriétaire ? Benoît Chaffurin lui-même ? Le Comte de Loriol ? Il ne nous est malheureusement pas possible de le dire, le vote du conseil municipal n'ayant pas été consigné sur le registre des délibérations.

Plus modérés dans leurs propos, les conseillers sortants en appellent eux aussi à l'esprit républicain de leurs électeurs. Dans une circulaire adressée à l'ensemble des habitants, ils évoquent leur action "à la direction des affaires communales" et la générosité de la République.

Le pont en 2015 :

